



La Présidente de Provence Alpes Agglomération

à

Madame la Présidente du Conseil Départemental  
des Alpes de Haute Provence  
13 rue du Docteur Romieu  
04000 DIGNE LES BAINS

Pôle : Opérationnel  
Service : DGST  
Dossier suivi par : Luc Sezec  
Coordonnées : luc.sezec@provencealpesagglo.fr  
Référence : 2022/11/D/558

Digne-les-Bains, le 15 novembre 2022

Objet : Projet de reconstruction du Pont des Arches

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre courrier du 19 octobre 2022, relatif au projet de reconstruction du Pont des Arches.

A cet effet, je vous informe que Provence Alpes Agglomération vous accorde les droits pour la réalisation de ce projet empiétant localement sur la digue des Epinettes dont nous sommes gestionnaire, conformément aux modalités techniques évoquées lors de la réunion GEMAPI / SMAB du 14 septembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,

